

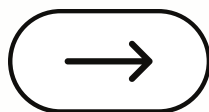
CIDFF 43

VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

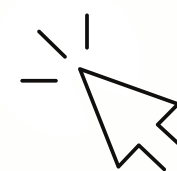
Comprendre, repérer et orienter

Sensibilisation - 28 mars 2024





Programme de la sensibilisation



Comprendre les violences conjugales pour mieux les appréhender

Intervention du CIDFF



Table ronde sur la prise en charge et l'accompagnement des victimes

Avec la participation de la gendarmerie, de la police, des ISCG et du CIDFF

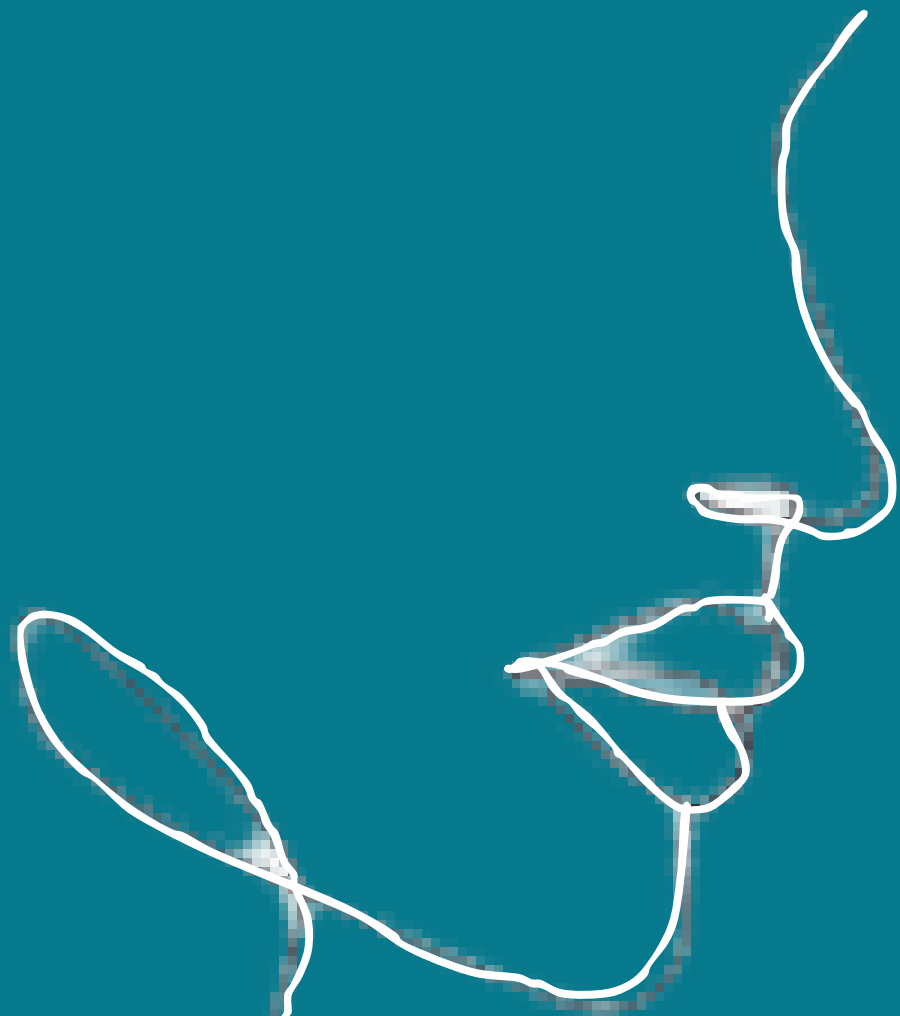


Temps d'échanges

Questions / réponses avec la salle



Comprendre les violences conjugales pour mieux les appréhender



CIDFF Haute-Loire

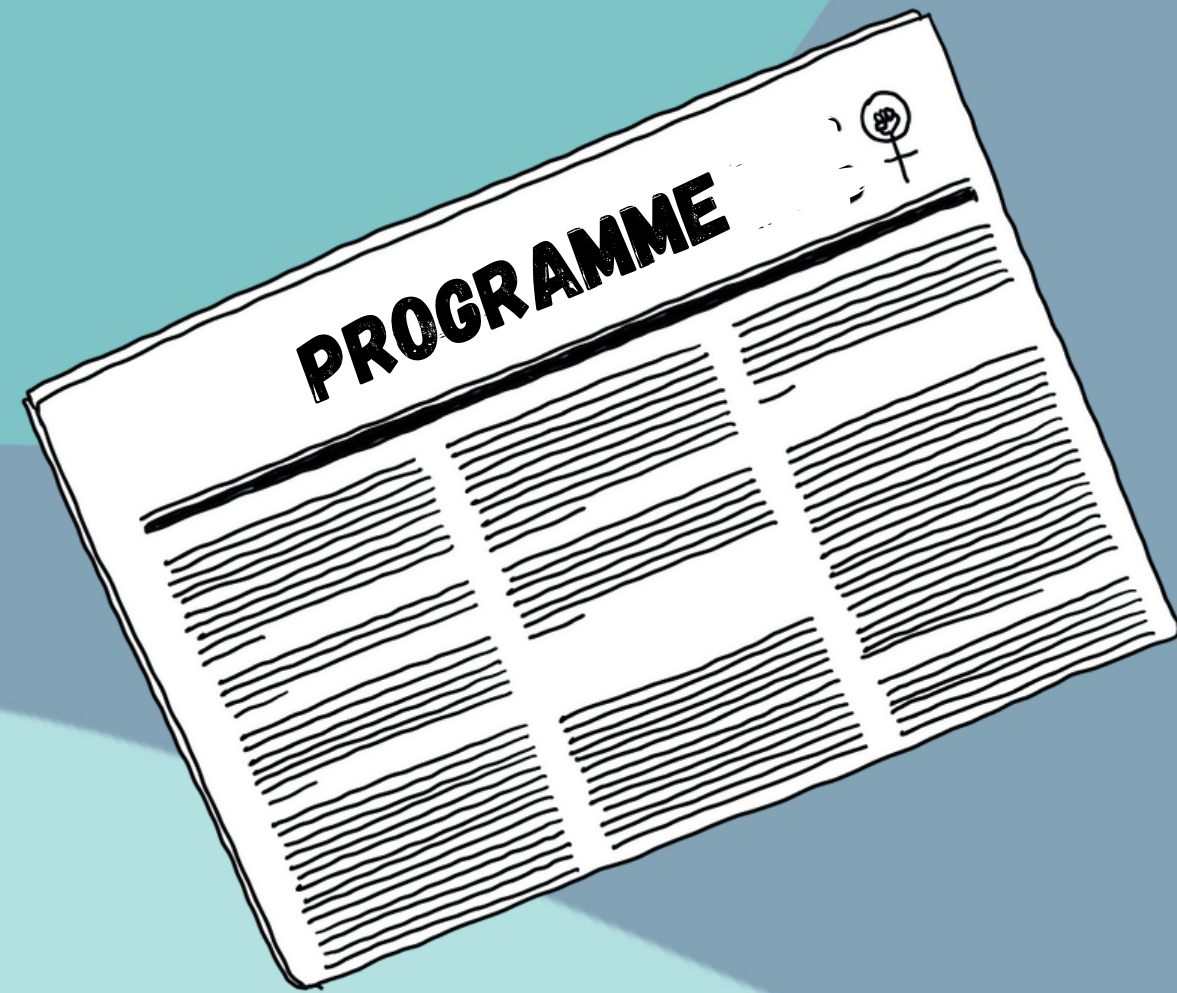
Interventions

Aude Gendronneau, psychologue
Pauline Mesnier, juriste
CIDFF Haute-Loire



1h20

Programme



- **Chiffres** clés
- Différencier le **conflit** de la **violence**
- Comprendre les **mécanismes spécifiques** aux problématiques de violences conjugales
- Appréhender les **différentes formes** de violences au sein du couple
- Identifier les **conséquences** sur la victime et ses enfants

Les chiffres



118

femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire

12

enfants mineur.es sont décédé.es, tué.es par un de leurs parents dans un contexte de violence au sein du couple

10%

Ce que représente les tentatives d'homicide au sein du couple sur total des tentatives d'homicide

Les chiffres

244 301

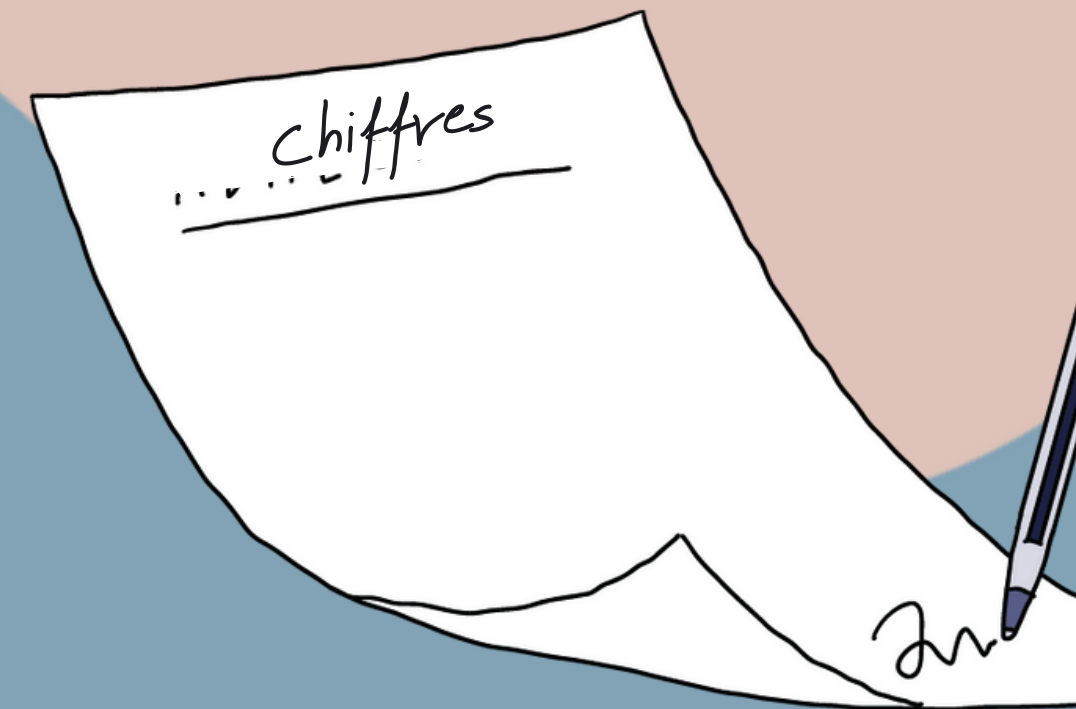
Victimes enregistrées pour des faits de violences commises par leur partenaire ou ex-partenaire en 2022

Source : Ministère de l'intérieur

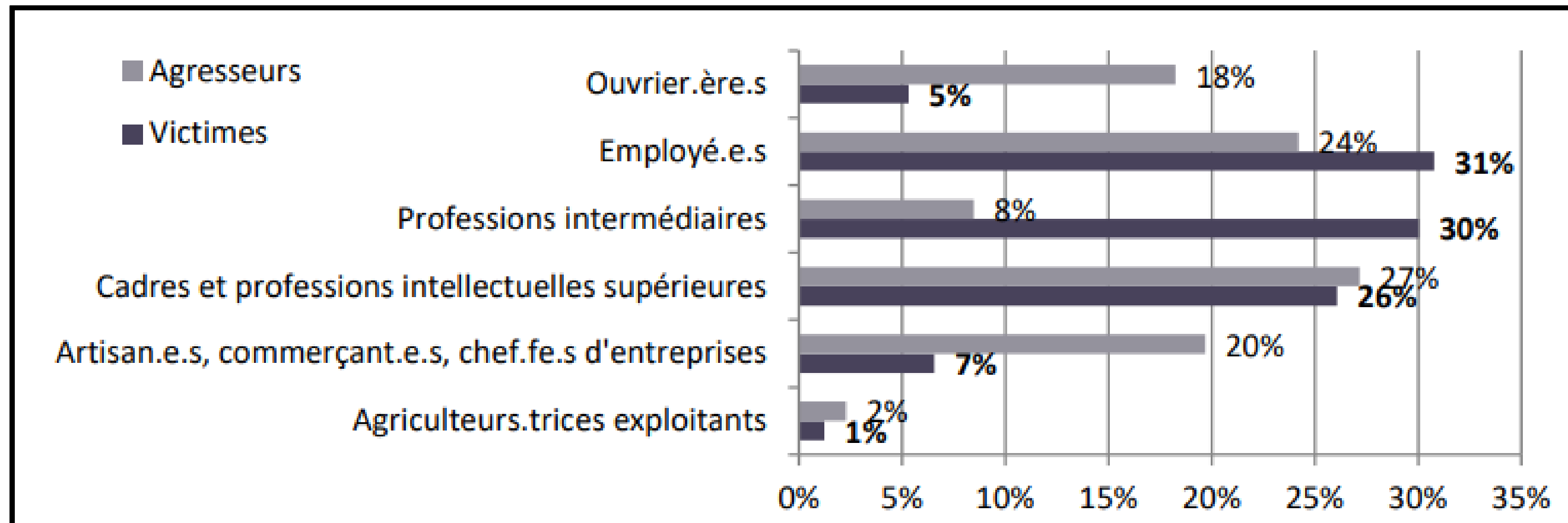
1 victime sur 4

Signale les faits de violence aux forces de l'ordre

Source : Enquête Victimation Genèse 2021



Les victimes par catégorie socio-professionnelle



Source: FNSF 3919-2020

Les victimes par âge

Classe d'âge	Victimes	Agresseurs
< 20	1,6%	0,9%
20-29	18,3%	12,8%
30-39	31,2%	29,4%
40-49	25,1%	26,0%
50-59	14,0%	15,8%
60-69	6,3%	9,1%
>70	3,5%	6,1%
Total	100,0%	100,0%

Source: Source : FNSF 3919-2020

Différencier le conflit de la violence

Le conflit



Deux points de vue s'opposent dans un **rapport d'égalité**

Le conflit n'a **aucun impact** sur le couple, chacun est libre d'échanger

La violence



Rapport de domination et **prise de pouvoir** de l'auteur sur la victime

Ici, le désaccord est un **prétexte pour prendre le contrôle** sur la/le partenaire

différence entre conflit conjugal et violences conjugales

Que faire en cas de conflit ?

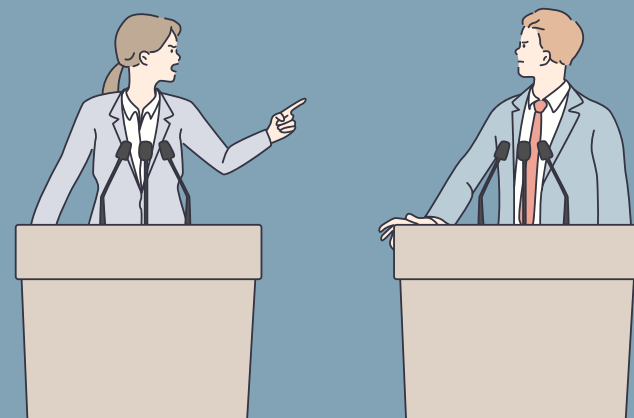
1

Communiquer



2

Argumenter



3

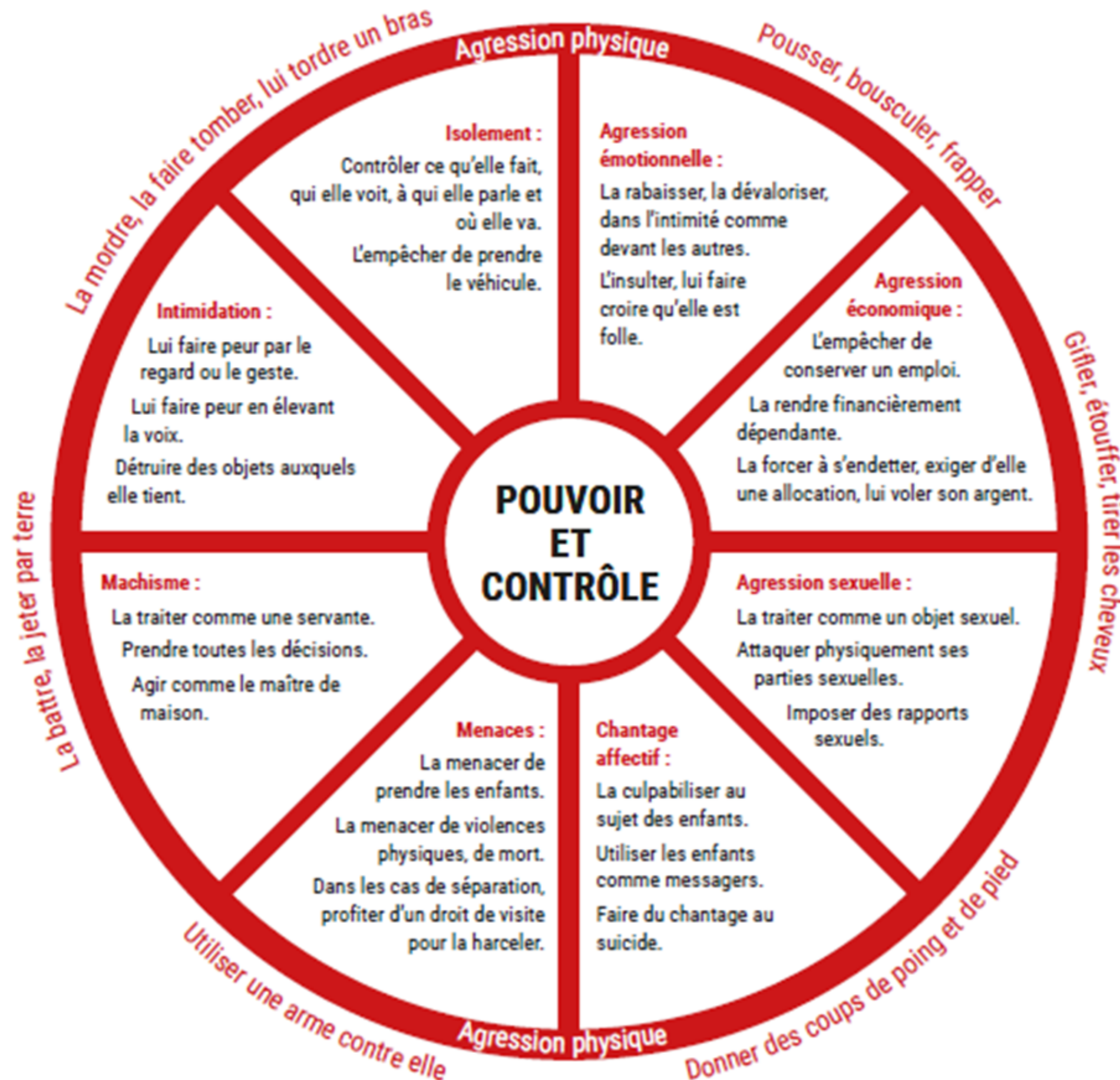
Faire des compromis



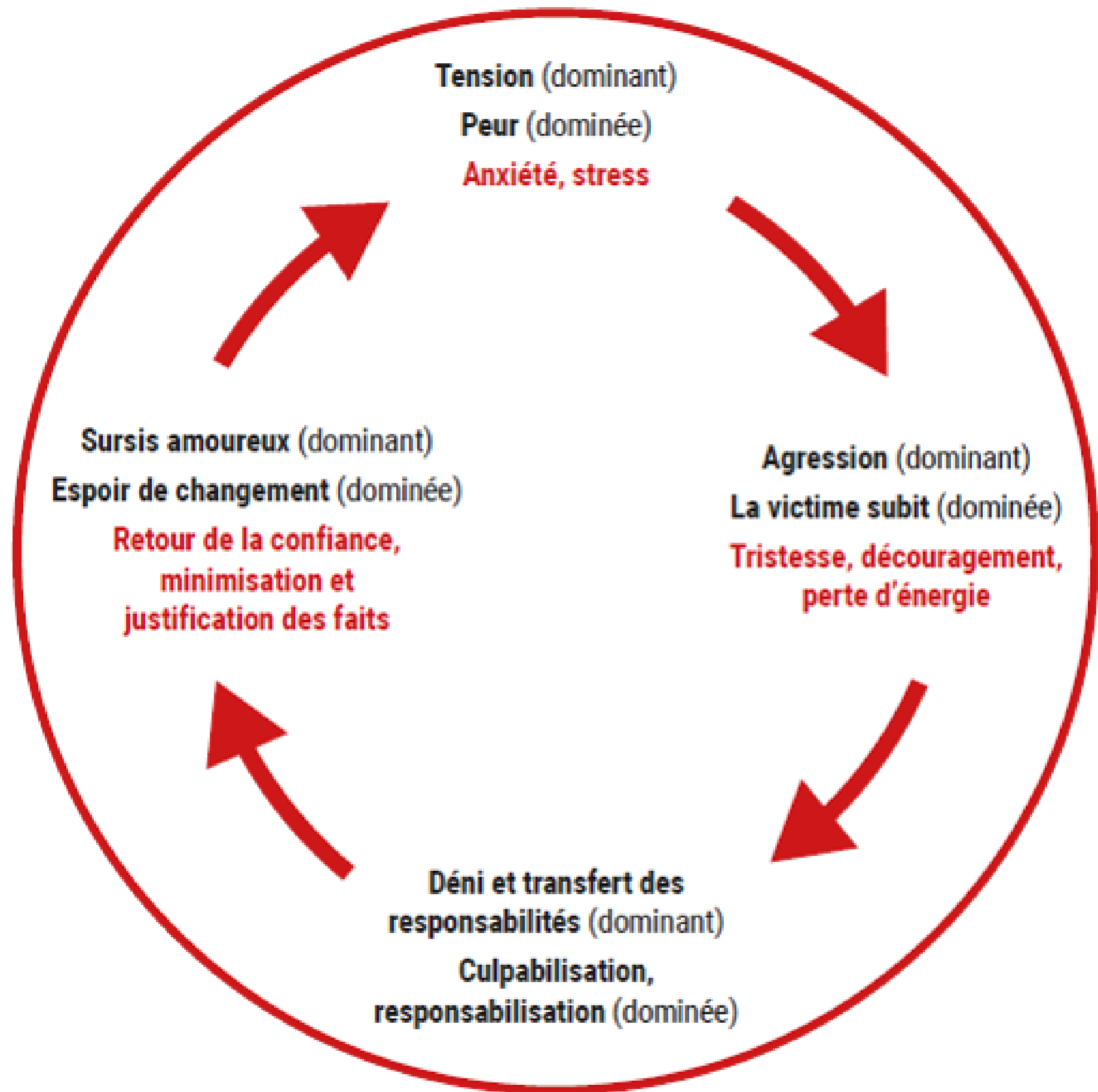
Comprendre les mécanismes spécifiques aux problématiques de violences conjugales



STRATEGIE DE L'AUTEUR



- Créer un climat de peur/d'insécurité
- Isoler la victime
- La dévaloriser
- Inverser la culpabilité
- Générer un sentiment d'impunité



Le cycle des violences

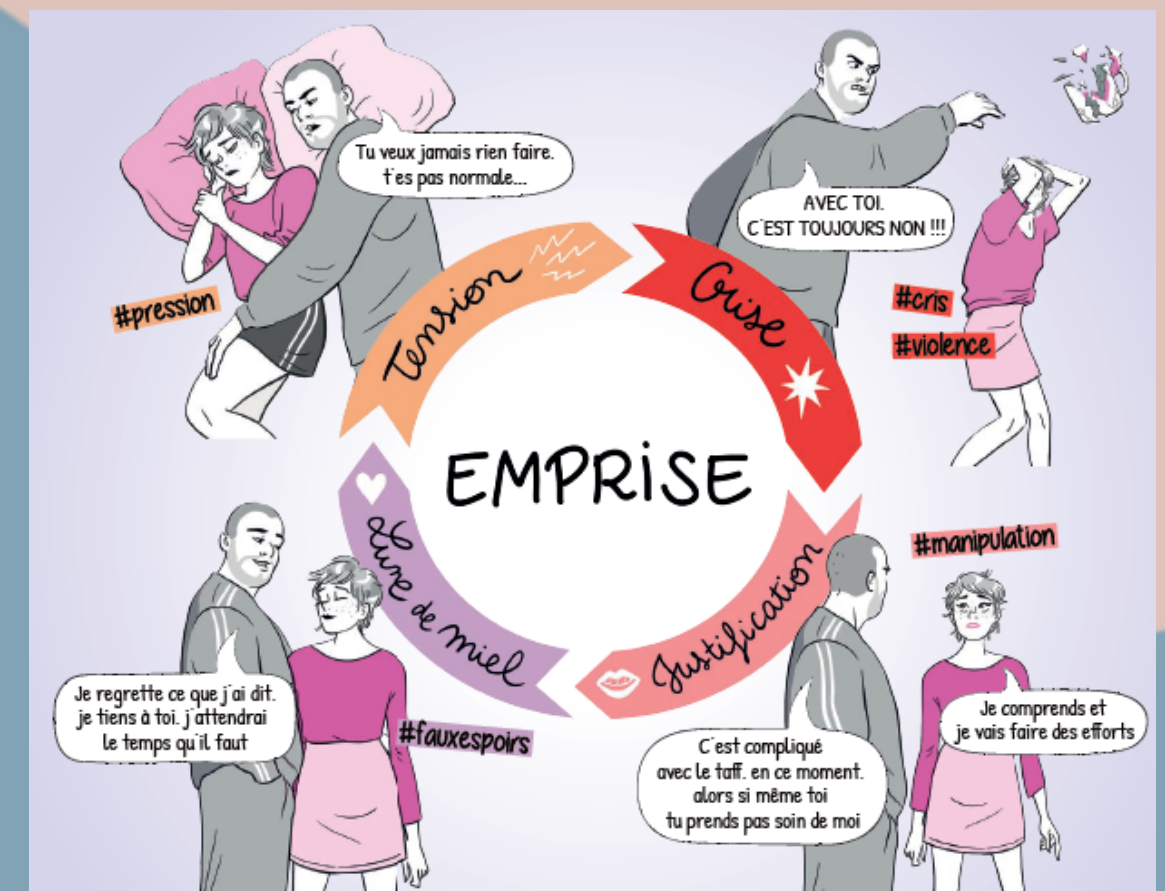
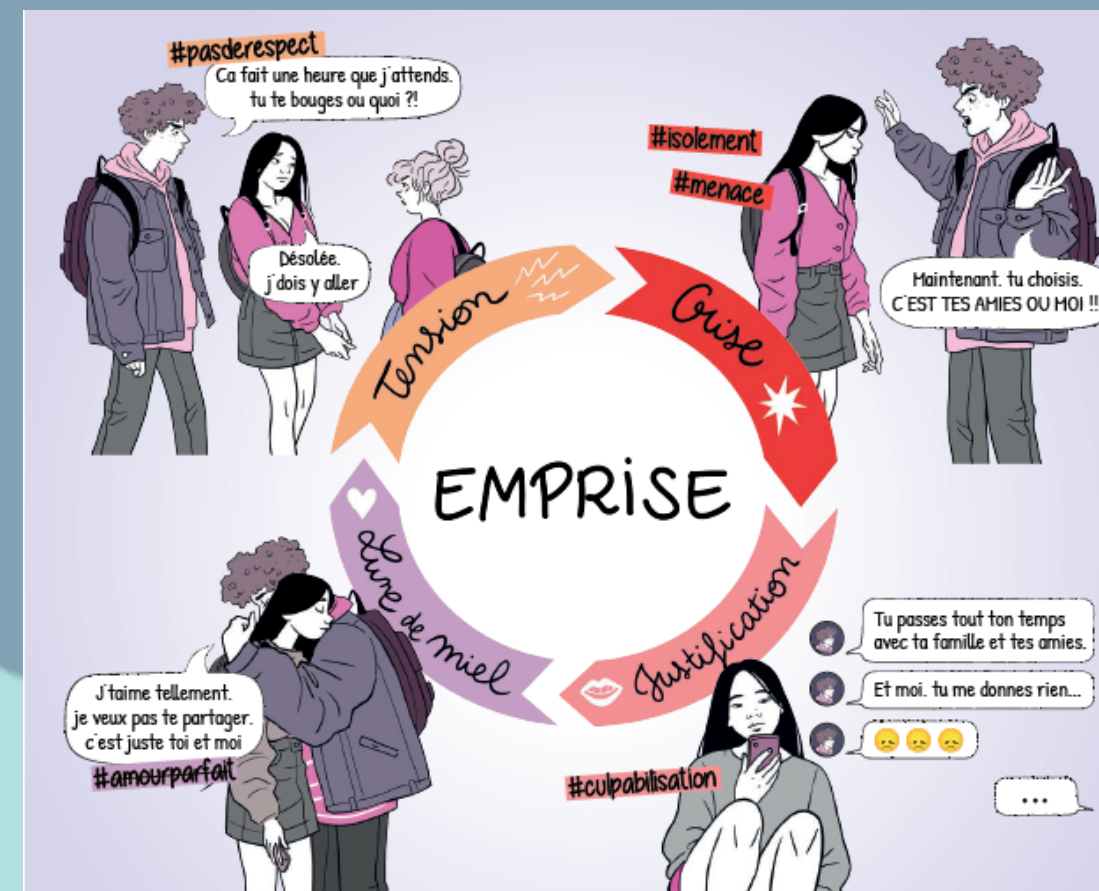
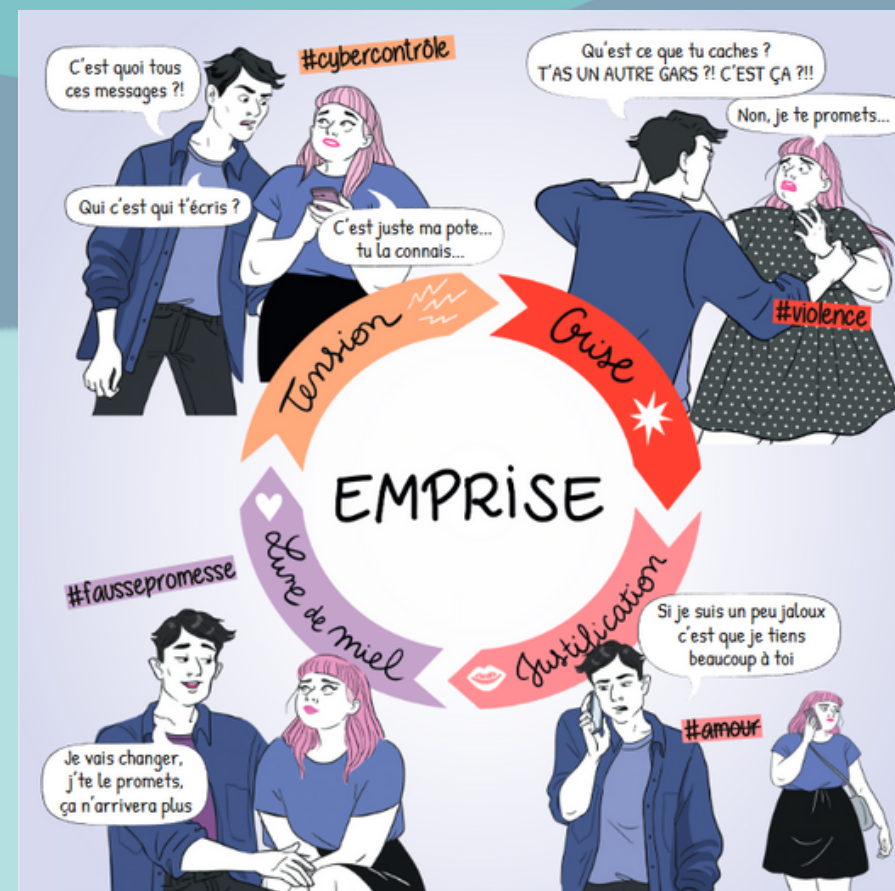
- Répétition
- Accélération
- Aggravation
- Signaux contradictoires

**Déni de l'auteur
/
Confusion mentale
de la victime**

Voir pièce jointe
Les phases du cycle :
le comportement de l'auteur-re
et les impacts sur la victime

L'installation des violences

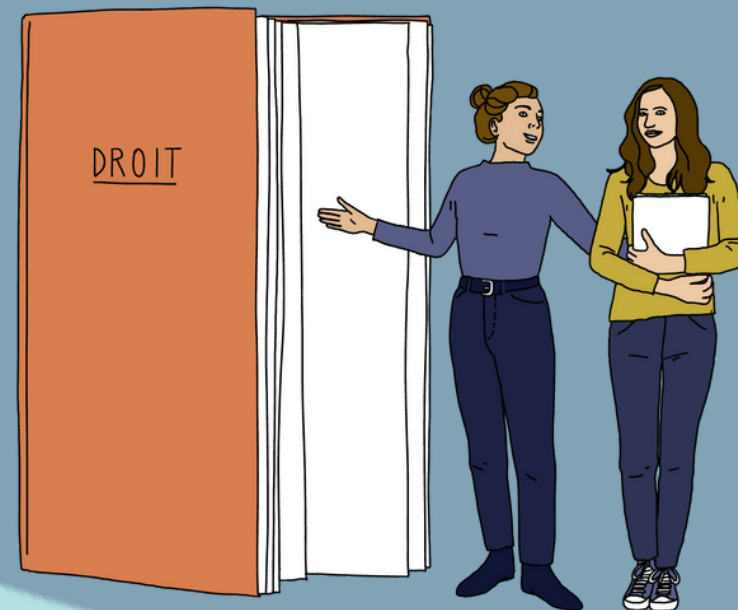
L'emprise est la mise en place d'un processus de domination sur autrui, processus qui se développe en s'attaquant aux capacités de la victime à penser et à construire du lien.



Appréhender les différentes formes de violences au sein du couple

Que dit le droit ?

*Il n'existe pas d'infraction autonome de violences conjugales.
Les différentes formes de violences vont être appréhendées
séparément par le code pénal, retenant une circonstance aggravante
lorsque ces violences sont commises par le/la conjoint.e*



Les différents types de violences

*Violences
physiques*

*Violences
psychologiques*

*Violences
verbales*

*Violences
sexuelles*

*Violences
économiques et
administratives*

Cyberviolences

Violences physiques

Elles correspondent à toute action qui **met en danger l'intégrité physique ou la santé corporelle** de la victime.

La violence physique inclut une large gamme de sévices qui peuvent aller d'une simple bousculade à l'homicide : *pincements, gifles, coups de poing, coups de pied, tentatives de strangulation, morsures, brûlures, bras tordus, agression avec une arme blanche ou une arme à feu.*

Violences psychologiques

Elles interviennent dans une **relation asymétrique** de pouvoir et de domination.

L'intention de l'auteur est de **rabaisser, humilier et contrôler** la victime qui n'est plus qu'un objet.

La violence psychologique s'exprime par des attitudes diverses, des propos méprisants, humiliants (intimidation, humiliation, dévalorisations, chantage, isolement social, demandes paradoxales, contrôle...)

Violences verbales

La violence verbale peut s'entendre.

La plus fréquente, elle est étroitement liée à la violence psychologique.
L'auteur utilise sa voix comme une arme, soit par les propos tenus, soit par le ton utilisé.



Tous actes sexuels commis avec violence, contrainte, menace ou surprise.

Violences sexuelles

Les violences à caractère sexuel recouvrent les situations dans lesquelles **une personne impose à autrui un ou des comportements, un ou des propos (oral ou écrit) à caractère sexuel.**

En d'autres termes, ils sont subis et non désirés par la victime.

Elles sont l'expression de la volonté de pouvoir de l'auteur sur la victime.

Les violences sexuelles recouvrent différentes formes : agression sexuelle, viol, voyeurisme, harcèlement sexuel, "devoir conjugal"...

Violences économique et administratives

La violence économique a pour objectif de **déposséder** la victime de toute possibilité **d'autonomie financière**. Elle s'exerce de différentes façons : détournement des allocations familiales ou dépensées, revenus déposés sur un compte joint dont lui seul détient la signature, carnets de chèques et carte bancaire, contrôle des dépenses, interdiction de travailler...

La violence administrative est la confiscation de documents (carte d'identité, permis de conduire, livret de famille, carte vitale...). Elle concerne notamment les femmes d'origine étrangère.

Les cyberviolences peuvent regrouper la plupart des violences qui ont été vues.

Cyberviolences

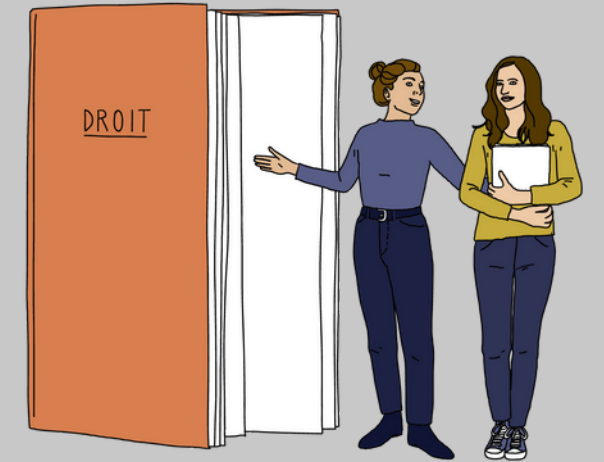
Cela recouvre :

- le cybercontrôle,
- le cyberharcèlement la cybersurveillance,
- les cyberviolences économiques ou administratives,
- les cyberviolences sexuelles.

CYBER-VIOLENCES CONJUGALES	
CIDFF	
Corps d'information sur les violences conjugales	
Je me sens en sécurité quand il...	RELATION SAINTE
<input type="checkbox"/> S'assure de mon accord pour tout enregistrement vidéo	
<input type="checkbox"/> Commente mes publications de manière bienveillante	
<input type="checkbox"/> Demande mon accord pour utiliser mon téléphone	
<input type="checkbox"/> Ne cherche pas à connaître les mots de passe	
Je suis en danger quand il...	CYBER-CONTRÔLE
<input type="checkbox"/> M'empêche de répondre à un appel, des messages...	
<input type="checkbox"/> Me demande de supprimer un réseau social ou un contact	
<input type="checkbox"/> Contrôle mes publications	
<input type="checkbox"/> Exige que je sois joignable en permanence	
<input type="checkbox"/> Exige de voir toutes mes conversations	
	CYBER-SURVEILLANCE
<input type="checkbox"/> Semble connaître mes déplacements, RDV, alors que je ne lui en ai pas parlé	
<input type="checkbox"/> Exige d'avoir accès à tous mes réseaux sociaux, boîte mail, CAF, Ameli, Pôle emploi...	
<input type="checkbox"/> Se connecte à mes comptes à mon insu	
<input type="checkbox"/> Surveille les conversations que j'ai avec mes enfants et mes proches	
	CYBER-HARCÈLEMENT
<input type="checkbox"/> Envoie des messages répétés, appelle sans cesse	
<input type="checkbox"/> Commente mes publications par des messages humiliants	
<input type="checkbox"/> Me demande d'envoyer une photo / position GPS pour savoir où et avec qui je suis	
	CYBER-VIOLENCE SEXUELLE
<input type="checkbox"/> Menace de diffuser ou diffuse des photos intimes de moi	
<input type="checkbox"/> Me force à filmer des pratiques sexuelles	
<input type="checkbox"/> Possède des photos intimes de moi à mon insu	
	CYBER-VIOLENCE ÉCONOMIQUE ADMINISTRATIVE
<input type="checkbox"/> Envoie des mails, sms en se faisant passer pour moi	
<input type="checkbox"/> Signe des documents à ma place	
<input type="checkbox"/> Change mes données personnelles (CAF, Pôle emploi...)	
<input type="checkbox"/> M'interdit d'avoir un compte bancaire séparé	



Et les enfants ?



Loi du 3 Aout 2018

Le fait qu'un enfant assiste aux violences au sein du couple est une circonstance aggravante



Loi du 30 juillet 2020

*Suspension de plein droit de l'autorité parentale et des droits de visites et d'hébergement du parent poursuivi pour crime envers l'autre parent.
Possibilité de retrait de l'autorité parentale ou son exercice à l'égard du parent condamné pour un délit comme sur son enfant ou sur l'autre parent.*

Et les enfants ?



Décret du 23 novembre 2021

L'enfant mineur est maintenant considéré comme victime et non témoin.



Loi du 19 mars 2024

Systematisation notamment les suspensions des droits de visite et d'hébergement des parents sous contrôle judiciaire pour violences intrafamiliales.

Les conséquences sur la victime et ses enfants



Conséquences sur les victimes :

- Perte de confiance en soi voire **dépendance affective**
- **Isolement** social et familial
- Fort sentiment de **culpabilité** et/ou de honte
- **Peur** paralysante (légitime ou illégitime)
- Fragilité du maintien dans l'emploi / conséquences financières



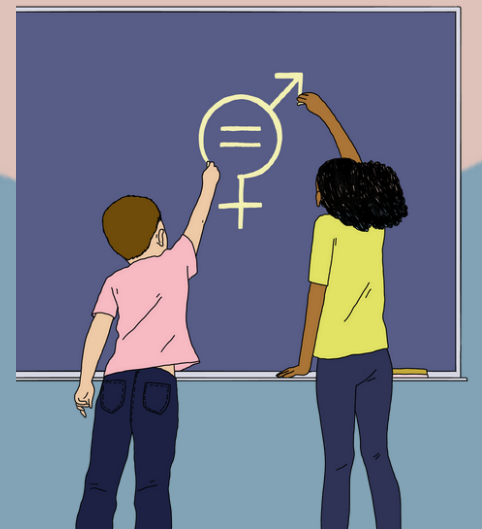
SILENCE

- **Parentalité** fragilisée (posture parentale mise en doute auprès de la victime comme des enfants)

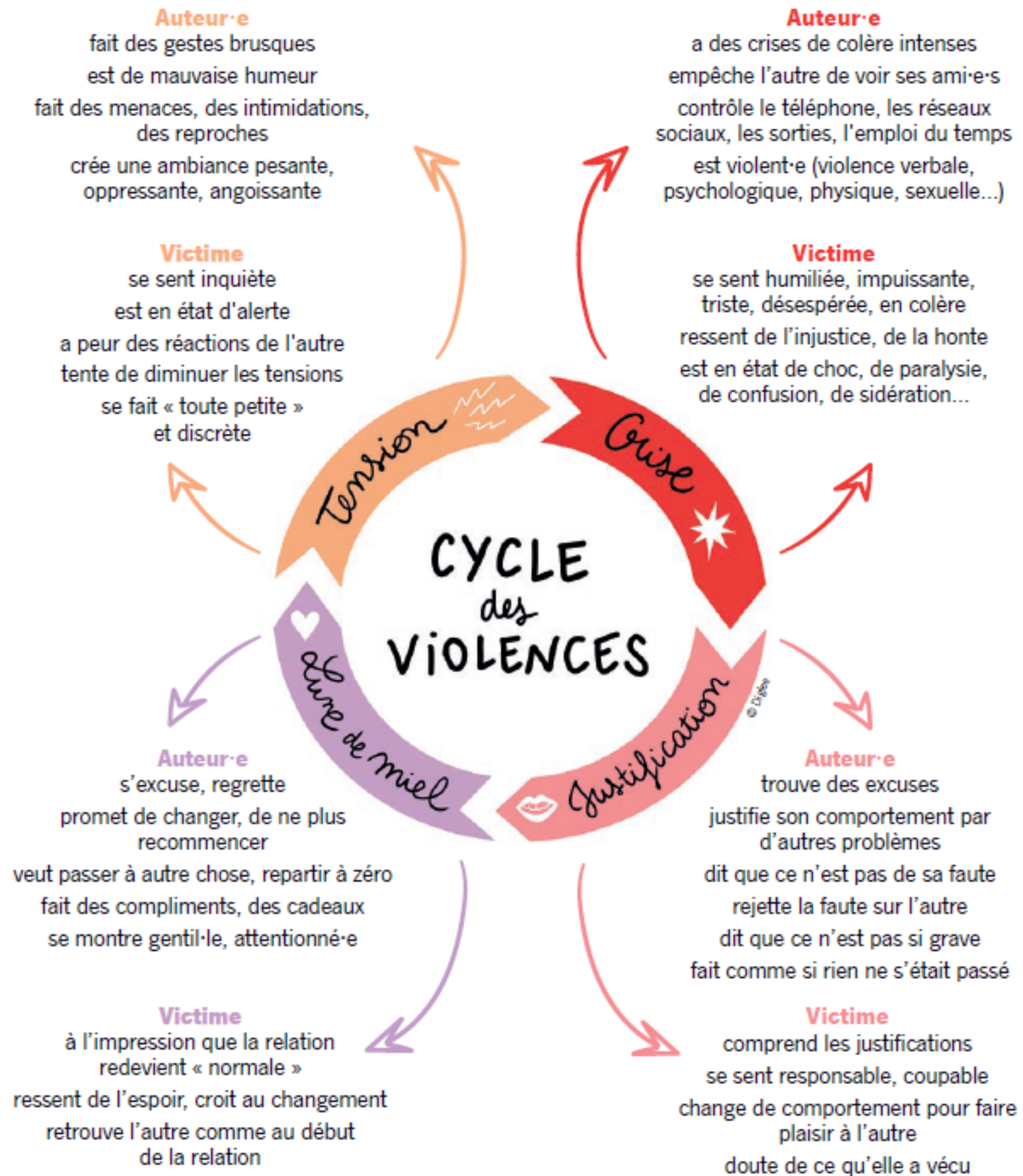


Conséquences sur les enfants :

- **Impacts psycho-traumatiques** aux expressions variables (troubles du sommeil, des apprentissages, agitation ou immobilité, hypervigilance...)
- **Risque de maltraitances physiques** accrues (40%) par le parent violent
- Apprentissage du **mode relationnel "dictatorial"**, risque accru d'être victime ou auteur de violences dans l'âge adulte, enfants parentifiés, normalisation des violences et abus...
- Très haut **conflit de loyauté** voire conflit de protection



Les phases du cycle : le comportement de l'auteur-e et les impacts sur la victime



Pièce jointe n°1 - Les phases du cycle : le comportement de l'auteur-e et les impacts sur la victime

TABLE RONDE

“Prise en charge et accompagnement des victimes de violences”

- **Gendarmerie nationale**

Chef d'escadron, Frédéric BAL
Adjudante, Marie BRUMTER-NARCISO,
Maison de Protection des Familles (MPF)

- **Intervenante.s en commissariat et Gendarmerie (ISCG)**

Sabine JALLAT, ISCG.

- **Police Nationale**

Commandante divisionnaire Elisabeth ROMANG-BARGE
Major Laurent IMBAUD

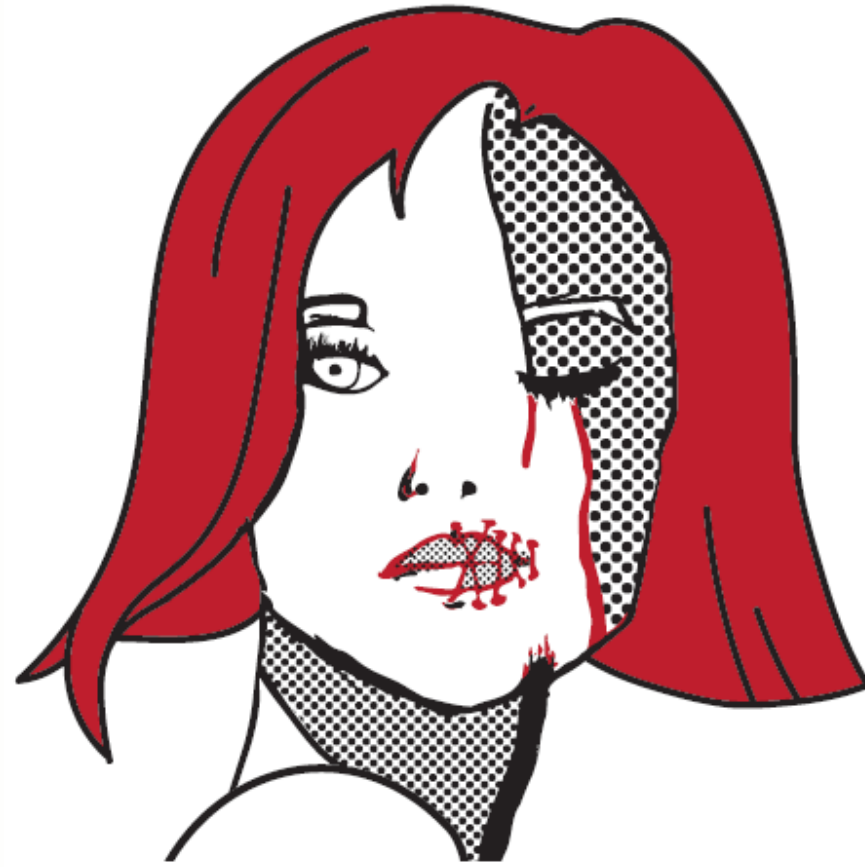
- **Association spécialisée dans l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles**

Pauline MESNIER, juriste-référente violences
Aude Gendronneau, psychologue
CIDFF Haute-Loire



1h00





CIDFF 43

QUESTIONS

